

**C.141/2012/EG**

Le **Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), Direction pour le Transport et la Réduction des risques de catastrophe** présente ses compliments aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires Etrangères des Etats Membres, Membres Associés et Observateurs Fondateurs de l'AEC**, ainsi qu'aux **Points focaux dans le domaine du Transport**.

Conformément à la demande de la Présidence du « Comité Spécial sur le Transport » (**Cuba**), le Secrétariat a le plaisir de vous informer que la XXI<sup>e</sup> Réunion du Comité Spécial du Transport se déroulera au siège du Secrétariat de l'AEC à Port d'Espagne, République de Trinité et Tobago les 20 et 21 septembre 2012.

A cet égard, le Secrétariat souhaite informer que conformément à la note circulaire **C.103/2012/SG** concernant l'initiative écologique du Secrétariat, l'ordre du jour et les autres documents pertinents pour la XXI<sup>e</sup> Réunion du Comité Spécial seront accessibles via le lien suivant: Site Web: <http://www.acs-aec.org/index.php?q=fr/evenements/2012/la-xxi-reunion-du-comite-special-sur-le-transport-de-l-association-des-etats-de-la-c>

Le **Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe, Direction pour le Transport et la Réduction des risques de catastrophe** saisit cette occasion pour renouveler aux **Ministères, Secrétariats et Départements des Affaires étrangères** de tous les **Membres de l'AEC**, ainsi qu'aux **Points focaux dans le domaine du Transport**, les assurances de sa plus haute considération.

**Port d'Espagne, le 26 juillet 2012**

